

DOSSIER DE PRESSE

ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

Temps D'Activités Périscolaires



LA SEMAINE DU GOÛT

31^{ÈME}
ÉDITION

Point Presse

Mercredi 30 septembre 2020 – 14h30

Mairie du Passage d'Agen

En présence de :

- **Denis Bertouille**, Adjoint en charge des Affaires scolaires, périscolaires et de la Petite enfance.
- **Gilles Denis**, responsable TAP
- **Marine Fritschy**, Directrice de l'accueil de loisirs municipal Rosette

Contact Presse : Service Relations avec les habitants et Communication – Pascale Vallée

☎ 05 53 77 41 93 - 06 11 03 59 15 – p.vallee@ville-lepassage.fr

Temps d'Activités Périscolaires

Temps d'Activités Périscolaires : le contexte

La Ville du Passage d'Agen a placé, depuis plus d'une vingtaine d'années, l'Education en tant qu'axe fort de sa politique municipale à l'égard de l'Enfance et de la Jeunesse.

A cet effet, elle s'est fortement impliquée dans les différents dispositifs tels que le Contrat Educatif Local ou le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, dispositifs fondés sur un partenariat avec l'Etat (Education Nationale, Direction Départementale Cohésion Sociale et Protection des Populations, Caisse d'Allocations Familiales) et le tissu associatif local.

Cet engagement municipal s'est poursuivi lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015, dans le cadre de la réforme engagée par le Gouvernement avec la loi du 8 juillet 2013, dite *loi d'Orientation et de Programmation pour la refondation de l'Ecole de la République*, dont l'objectif est d'assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant, en permettant une meilleure continuité entre temps scolaire et périscolaire et en favorisant la mise en place d'activités à caractère artistique, culturel, scientifique, sportif ou citoyen (Temps d'Activités Périscolaires).

Organisation des TAP

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont organisés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h dans toutes les écoles. La Commune s'étant, dès le départ, prononcée sur le principe de la gratuité des TAP pour l'ensemble des enfants.

La Ville propose aux enfants des activités variées (activités d'éveil culturel, sportif, artistique, éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, sensibilisation à l'environnement,...), tout en respectant le rythme de l'enfant. Le choix est en effet laissé aux enfants entre la participation à des activités spécifiques reposant sur une inscription sur la durée d'une période de vacance à vacance et des activités ludiques sans inscription donnant ainsi une place réelle à la notion de temps libre.

Pour encadrer ces activités, la Ville s'appuie sur des intervenants qualifiés et fait appel à près de 80 professionnels issus :

- des services municipaux Enfance-Jeunesse et Scolaire, soit 59 agents titulaires et contractuels, expérimentés et connaissant la plupart des enfants concernés
- de 16 associations sportives et culturelles : la Ville dispose d'un tissu associatif riche et varié, dont les intervenants sont reconnus comme étant déjà des partenaires privilégiés par leur participation aux activités de l'accueil de loisirs de Rosette ou de la Maison Des Jeunes (Passage Judo Université, ASCOPA, Association de pêche, Photo club passageois, Anacrouse Amac, Pétanque Joyeuse, ASP Rugby, ASP Passage Tennis,.....)
- d'1 enseignant volontaire
- de 4 intervenants sous le statut d'auto-entrepreneur

De plus, chaque école dispose d'un animateur référent qualifié dont le rôle est de veiller au bon déroulement des TAP et de faire le lien avec les familles et les enseignants.

Ces référents sont eux-mêmes encadrés par un agent municipal chargé de coordonner et de piloter l'ensemble de ce dispositif.

Les objectifs éducatifs des TAP

- Respecter le rythme de l'enfant et favoriser les temps libres,
- Favoriser l'autonomie de l'enfant,
- Apprendre le « vivre ensemble » : activités axées sur l'écoute, le respect des autres, des différences et l'apprentissage à la notion de citoyenneté,
- Développer l'accès à la culture, au sport et autres activités,
- Donner des repères, assurer la transition entre le scolaire et le périscolaire (notamment pour les écoles maternelles),
- Faciliter l'imaginaire et la créativité

- Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et de loisirs
- Permettre l'accessibilité des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs

Des activités spécifiques...

Plusieurs activités de nature culturelles, sportives et récréatives, sont proposées chaque jour, de 16h à 17h, aux enfants des 3 écoles élémentaires de la Commune. La Commune offre une palette aussi large que possible d'activités afin que les enfants puissent faire des choix susceptibles de répondre à leurs envies ou besoins. Ces activités sont encadrées par des intervenants associatifs, des animateurs ou des enseignants volontaires.

Les intervenants associatifs demeurent dans une démarche de découverte d'une activité culturelle, sportive ou autre et, en aucune façon, dans une démarche d'apprentissage technique impliquant des objectifs de réussite ou de compétences.

Les animateurs quant à eux proposent un projet d'animation adapté aux tranches d'âges, au travers soit d'une activité type, soit d'une thématique.

Exemples d'activités spécifiques proposées : photo, yoga, tennis, tennis de table, football, théâtre, musique, découverte du milieu aquatique, loisirs créatifs, création de BD et de conte, sculpture en béton, escrime, judo, jeux d'expression, origami, pétanque, Philo-choco : discussions, débats, civisme autour de thèmes variés...

Des activités ludiques...

Dans le respect du rythme de l'enfant et en prenant en compte qu'au terme d'une journée scolaire, ce dernier n'a pas forcément envie d'être en activité ou d'être sous l'encadrement strict d'un adulte, un espace aménagé intérieur propose des coins calmes de lecture, de dessins, de jeux...

De la même façon, du matériel est mis à disposition lorsque les conditions climatiques le permettent, pour que les enfants puissent mener des activités à l'extérieur.

Un service gratuit pébliscité...

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/201 sont en cours, pour mémoire, vous trouverez ci-dessous les chiffres 2019/2020 :

- Ecole élémentaire Edouard Lacour : 63% des élèves inscrits aux TAP, 127 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole élémentaire Ferdinand Buisson : 59% des élèves inscrits aux TAP, 118 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole élémentaire René Bétuing : 61% des élèves inscrits aux TAP, 89 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle Edouard Lacour : 53% des élèves inscrits aux TAP, 52 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle Ferdinand Buisson : 55% des élèves inscrits aux TAP, 38 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle René Bétuing : 51% des élèves inscrits aux TAP, 38 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle Louis Vincens : 51% des élèves inscrits aux TAP, 24 enfants en moyenne accueillis chaque jour

Soit 486 enfants en moyenne au total qui participent chaque jour à ces temps d'activités périscolaires.

COVID-19 : protocole sanitaire

- Port du masque obligatoire et mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les adultes intervenants
- Constitution des groupes par classes ou groupes de classes en limitant le brassage des enfants au maximum
- Lavage des mains des enfants avant le démarrage des activités
- Respect des distanciations physiques
- Aération des locaux
- Désinfection quotidienne des locaux

La Semaine du Goût 2020...un goût de réglisse

Un rendez-vous incontournable ...

Depuis plus d'un quart de siècle la Ville du Passage d'Agen propose à plus de 800 élèves des écoles maternelles et élémentaires de la Commune, des ateliers pédagogiques autour de la « [Semaine du Goût](#) »

25 ans après sa première édition, les animateurs du service Enfance-Jeunesse font preuve d'imagination pour offrir, à chaque fois, une animation ludique et éducative.

De la création d'un spectacle de théâtre d'ombres pour sensibiliser les enfants à l'histoire du sucre, au montage d'un « Escape Game » pour découvrir l'origine du Cacao en 2019.

L'édition 2020, une édition particulière

Organisée cette année sur deux semaines en raison du protocole sanitaire Covid19, la « Semaine du Goût » se transforme exceptionnellement en « quinzaine ».

L'objectif 2020 :

D'où vient la « Glycyrrhiza Glabra » et comment la transforme-t-on en réglisse ?

Du lundi 5 au vendredi 16 octobre, 4 animateurs du service Enfance-Jeunesse proposeront des de séance de 45 minutes pour sensibiliser les enfants à l'histoire de la **réglisse**, à sa culture, à ses utilisations médicinales, à sa transformation et enfin à son goût.

Les ateliers...

Au travers de trois ateliers, les enfants vont découvrir :

- l'origine de la Glycyrrhiza, la plante et sa racine,
- son histoire depuis l'antiquité à nos jours,
- ses utilisations médicinales, sa transformation et enfin son goût.

1. Une exposition sur la réglisse et une vidéo de présentation.

Comment fabrique-t-on la réglisse, comment la cultive-t-on, comment est-elle transformée ?

2. Un quizz et un puzzle

Les enfants seront invités à répondre aux questions et construire un puzzle.

- *Saviez-vous que Napoléon Bonaparte était accros à la réglisse ?*
- *Comment transforme-t-on une racine en friandises ?*
- *Pourquoi la réglisse est noire ?*

3. Le « KIM GOUT »

Seras tu reconnaître le goût de la réglisse ?

A la fin de chaque séance, les enfants seront invités à faire un retour sur l'animation proposée.

COVID-19 : protocole sanitaire année 2020/202

Afin d'éviter le brassage des publics, les ateliers seront proposés uniquement à une classe d'élèves par séance. Le lavage des mains, avant et après la séance d'animation, sera organisé avec les enseignants.

DOSSIER DE PRESSE

ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

Temps D'Activités Périscolaires



LA SEMAINE DU GOÛT

31^{ÈME}
ÉDITION

Point Presse

Mercredi 30 septembre 2020 – 14h30

Mairie du Passage d'Agen

En présence de :

- **Denis Bertouille**, Adjoint en charge des Affaires scolaires, périscolaires et de la Petite enfance.
- **Gilles Denis**, responsable TAP
- **Marine Fritschy**, Directrice de l'accueil de loisirs municipal Rosette

Contact Presse : Service Relations avec les habitants et Communication – Pascale Vallée

☎ 05 53 77 41 93 - 06 11 03 59 15 – p.vallee@ville-lepassage.fr

Temps d'Activités Périscolaires

Temps d'Activités Périscolaires : le contexte

La Ville du Passage d'Agen a placé, depuis plus d'une vingtaine d'années, l'Education en tant qu'axe fort de sa politique municipale à l'égard de l'Enfance et de la Jeunesse.

A cet effet, elle s'est fortement impliquée dans les différents dispositifs tels que le Contrat Educatif Local ou le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, dispositifs fondés sur un partenariat avec l'Etat (Education Nationale, Direction Départementale Cohésion Sociale et Protection des Populations, Caisse d'Allocations Familiales) et le tissu associatif local.

Cet engagement municipal s'est poursuivi lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015, dans le cadre de la réforme engagée par le Gouvernement avec la loi du 8 juillet 2013, dite *loi d'Orientation et de Programmation pour la refondation de l'Ecole de la République*, dont l'objectif est d'assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant, en permettant une meilleure continuité entre temps scolaire et périscolaire et en favorisant la mise en place d'activités à caractère artistique, culturel, scientifique, sportif ou citoyen (Temps d'Activités Périscolaires).

Organisation des TAP

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont organisés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h dans toutes les écoles. La Commune s'étant, dès le départ, prononcée sur le principe de la gratuité des TAP pour l'ensemble des enfants.

La Ville propose aux enfants des activités variées (activités d'éveil culturel, sportif, artistique, éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, sensibilisation à l'environnement,...), tout en respectant le rythme de l'enfant. Le choix est en effet laissé aux enfants entre la participation à des activités spécifiques reposant sur une inscription sur la durée d'une période de vacance à vacance et des activités ludiques sans inscription donnant ainsi une place réelle à la notion de temps libre.

Pour encadrer ces activités, la Ville s'appuie sur des intervenants qualifiés et fait appel à près de 80 professionnels issus :

- des services municipaux Enfance-Jeunesse et Scolaire, soit 59 agents titulaires et contractuels, expérimentés et connaissant la plupart des enfants concernés
- de 16 associations sportives et culturelles : la Ville dispose d'un tissu associatif riche et varié, dont les intervenants sont reconnus comme étant déjà des partenaires privilégiés par leur participation aux activités de l'accueil de loisirs de Rosette ou de la Maison Des Jeunes (Passage Judo Université, ASCOPA, Association de pêche, Photo club passageois, Anacrouse Amac, Pétanque Joyeuse, ASP Rugby, ASP Passage Tennis,.....)
- d'1 enseignant volontaire
- de 4 intervenants sous le statut d'auto-entrepreneur

De plus, chaque école dispose d'un animateur référent qualifié dont le rôle est de veiller au bon déroulement des TAP et de faire le lien avec les familles et les enseignants.

Ces référents sont eux-mêmes encadrés par un agent municipal chargé de coordonner et de piloter l'ensemble de ce dispositif.

Les objectifs éducatifs des TAP

- Respecter le rythme de l'enfant et favoriser les temps libres,
- Favoriser l'autonomie de l'enfant,
- Apprendre le « vivre ensemble » : activités axées sur l'écoute, le respect des autres, des différences et l'apprentissage à la notion de citoyenneté,
- Développer l'accès à la culture, au sport et autres activités,
- Donner des repères, assurer la transition entre le scolaire et le périscolaire (notamment pour les écoles maternelles),
- Faciliter l'imaginaire et la créativité

- Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et de loisirs
- Permettre l'accessibilité des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs

Des activités spécifiques...

Plusieurs activités de nature culturelles, sportives et récréatives, sont proposées chaque jour, de 16h à 17h, aux enfants des 3 écoles élémentaires de la Commune. La Commune offre une palette aussi large que possible d'activités afin que les enfants puissent faire des choix susceptibles de répondre à leurs envies ou besoins. Ces activités sont encadrées par des intervenants associatifs, des animateurs ou des enseignants volontaires.

Les intervenants associatifs demeurent dans une démarche de découverte d'une activité culturelle, sportive ou autre et, en aucune façon, dans une démarche d'apprentissage technique impliquant des objectifs de réussite ou de compétences.

Les animateurs quant à eux proposent un projet d'animation adapté aux tranches d'âges, au travers soit d'une activité type, soit d'une thématique.

Exemples d'activités spécifiques proposées : photo, yoga, tennis, tennis de table, football, théâtre, musique, découverte du milieu aquatique, loisirs créatifs, création de BD et de conte, sculpture en béton, escrime, judo, jeux d'expression, origami, pétanque, Philo-choco : discussions, débats, civisme autour de thèmes variés...

Des activités ludiques...

Dans le respect du rythme de l'enfant et en prenant en compte qu'au terme d'une journée scolaire, ce dernier n'a pas forcément envie d'être en activité ou d'être sous l'encadrement strict d'un adulte, un espace aménagé intérieur propose des coins calmes de lecture, de dessins, de jeux...

De la même façon, du matériel est mis à disposition lorsque les conditions climatiques le permettent, pour que les enfants puissent mener des activités à l'extérieur.

Un service gratuit pébliscité...

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/201 sont en cours, pour mémoire, vous trouverez ci-dessous les chiffres 2019/2020 :

- Ecole élémentaire Edouard Lacour : 63% des élèves inscrits aux TAP, 127 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole élémentaire Ferdinand Buisson : 59% des élèves inscrits aux TAP, 118 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole élémentaire René Bétuing : 61% des élèves inscrits aux TAP, 89 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle Edouard Lacour : 53% des élèves inscrits aux TAP, 52 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle Ferdinand Buisson : 55% des élèves inscrits aux TAP, 38 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle René Bétuing : 51% des élèves inscrits aux TAP, 38 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle Louis Vincens : 51% des élèves inscrits aux TAP, 24 enfants en moyenne accueillis chaque jour

Soit 486 enfants en moyenne au total qui participent chaque jour à ces temps d'activités périscolaires.

COVID-19 : protocole sanitaire

- Port du masque obligatoire et mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les adultes intervenants
- Constitution des groupes par classes ou groupes de classes en limitant le brassage des enfants au maximum
- Lavage des mains des enfants avant le démarrage des activités
- Respect des distanciations physiques
- Aération des locaux
- Désinfection quotidienne des locaux

La Semaine du Goût 2020...un goût de réglisse

Un rendez-vous incontournable ...

Depuis plus d'un quart de siècle la Ville du Passage d'Agen propose à plus de 800 élèves des écoles maternelles et élémentaires de la Commune, des ateliers pédagogiques autour de la « [Semaine du Goût](#) »

25 ans après sa première édition, les animateurs du service Enfance-Jeunesse font preuve d'imagination pour offrir, à chaque fois, une animation ludique et éducative.

De la création d'un spectacle de théâtre d'ombres pour sensibiliser les enfants à l'histoire du sucre, au montage d'un « Escape Game » pour découvrir l'origine du Cacao en 2019.

L'édition 2020, une édition particulière

Organisée cette année sur deux semaines en raison du protocole sanitaire Covid19, la « Semaine du Goût » se transforme exceptionnellement en « quinzaine ».

L'objectif 2020 :

D'où vient la « Glycyrrhiza Glabra » et comment la transforme-t-on en réglisse ?

Du lundi 5 au vendredi 16 octobre, 4 animateurs du service Enfance-Jeunesse proposeront des de séance de 45 minutes pour sensibiliser les enfants à l'histoire de la **réglisse**, à sa culture, à ses utilisations médicinales, à sa transformation et enfin à son goût.

Les ateliers...

Au travers de trois ateliers, les enfants vont découvrir :

- l'origine de la Glycyrrhiza, la plante et sa racine,
- son histoire depuis l'antiquité à nos jours,
- ses utilisations médicinales, sa transformation et enfin son goût.

1. Une exposition sur la réglisse et une vidéo de présentation.

Comment fabrique-t-on la réglisse, comment la cultive-t-on, comment est-elle transformée ?

2. Un quizz et un puzzle

Les enfants seront invités à répondre aux questions et construire un puzzle.

- *Saviez-vous que Napoléon Bonaparte était accros à la réglisse ?*
- *Comment transforme-t-on une racine en friandises ?*
- *Pourquoi la réglisse est noire ?*

3. Le « KIM GOUT »

Seras tu reconnaître le goût de la réglisse ?

A la fin de chaque séance, les enfants seront invités à faire un retour sur l'animation proposée.

COVID-19 : protocole sanitaire année 2020/202

Afin d'éviter le brassage des publics, les ateliers seront proposés uniquement à une classe d'élèves par séance. Le lavage des mains, avant et après la séance d'animation, sera organisé avec les enseignants.

DOSSIER DE PRESSE

ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

Temps D'Activités Périscolaires



LA SEMAINE DU GOÛT

31^{ÈME}
ÉDITION

Point Presse

Mercredi 30 septembre 2020 – 14h30

Mairie du Passage d'Agen

En présence de :

- **Denis Bertouille**, Adjoint en charge des Affaires scolaires, périscolaires et de la Petite enfance.
- **Gilles Denis**, responsable TAP
- **Marine Fritschy**, Directrice de l'accueil de loisirs municipal Rosette

Contact Presse : Service Relations avec les habitants et Communication – Pascale Vallée

☎ 05 53 77 41 93 - 06 11 03 59 15 – p.vallee@ville-lepassage.fr

Temps d'Activités Périscolaires

Temps d'Activités Périscolaires : le contexte

La Ville du Passage d'Agen a placé, depuis plus d'une vingtaine d'années, l'Education en tant qu'axe fort de sa politique municipale à l'égard de l'Enfance et de la Jeunesse.

A cet effet, elle s'est fortement impliquée dans les différents dispositifs tels que le Contrat Educatif Local ou le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, dispositifs fondés sur un partenariat avec l'Etat (Education Nationale, Direction Départementale Cohésion Sociale et Protection des Populations, Caisse d'Allocations Familiales) et le tissu associatif local.

Cet engagement municipal s'est poursuivi lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015, dans le cadre de la réforme engagée par le Gouvernement avec la loi du 8 juillet 2013, dite *loi d'Orientation et de Programmation pour la refondation de l'Ecole de la République*, dont l'objectif est d'assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant, en permettant une meilleure continuité entre temps scolaire et périscolaire et en favorisant la mise en place d'activités à caractère artistique, culturel, scientifique, sportif ou citoyen (Temps d'Activités Périscolaires).

Organisation des TAP

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont organisés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h dans toutes les écoles. La Commune s'étant, dès le départ, prononcée sur le principe de la gratuité des TAP pour l'ensemble des enfants.

La Ville propose aux enfants des activités variées (activités d'éveil culturel, sportif, artistique, éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, sensibilisation à l'environnement,...), tout en respectant le rythme de l'enfant. Le choix est en effet laissé aux enfants entre la participation à des activités spécifiques reposant sur une inscription sur la durée d'une période de vacance à vacance et des activités ludiques sans inscription donnant ainsi une place réelle à la notion de temps libre.

Pour encadrer ces activités, la Ville s'appuie sur des intervenants qualifiés et fait appel à près de 80 professionnels issus :

- des services municipaux Enfance-Jeunesse et Scolaire, soit 59 agents titulaires et contractuels, expérimentés et connaissant la plupart des enfants concernés
- de 16 associations sportives et culturelles : la Ville dispose d'un tissu associatif riche et varié, dont les intervenants sont reconnus comme étant déjà des partenaires privilégiés par leur participation aux activités de l'accueil de loisirs de Rosette ou de la Maison Des Jeunes (Passage Judo Université, ASCOPA, Association de pêche, Photo club passageois, Anacrouse Amac, Pétanque Joyeuse, ASP Rugby, ASP Passage Tennis,.....)
- d'1 enseignant volontaire
- de 4 intervenants sous le statut d'auto-entrepreneur

De plus, chaque école dispose d'un animateur référent qualifié dont le rôle est de veiller au bon déroulement des TAP et de faire le lien avec les familles et les enseignants.

Ces référents sont eux-mêmes encadrés par un agent municipal chargé de coordonner et de piloter l'ensemble de ce dispositif.

Les objectifs éducatifs des TAP

- Respecter le rythme de l'enfant et favoriser les temps libres,
- Favoriser l'autonomie de l'enfant,
- Apprendre le « vivre ensemble » : activités axées sur l'écoute, le respect des autres, des différences et l'apprentissage à la notion de citoyenneté,
- Développer l'accès à la culture, au sport et autres activités,
- Donner des repères, assurer la transition entre le scolaire et le périscolaire (notamment pour les écoles maternelles),
- Faciliter l'imaginaire et la créativité

- Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et de loisirs
- Permettre l'accessibilité des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs

Des activités spécifiques...

Plusieurs activités de nature culturelles, sportives et récréatives, sont proposées chaque jour, de 16h à 17h, aux enfants des 3 écoles élémentaires de la Commune. La Commune offre une palette aussi large que possible d'activités afin que les enfants puissent faire des choix susceptibles de répondre à leurs envies ou besoins. Ces activités sont encadrées par des intervenants associatifs, des animateurs ou des enseignants volontaires.

Les intervenants associatifs demeurent dans une démarche de découverte d'une activité culturelle, sportive ou autre et, en aucune façon, dans une démarche d'apprentissage technique impliquant des objectifs de réussite ou de compétences.

Les animateurs quant à eux proposent un projet d'animation adapté aux tranches d'âges, au travers soit d'une activité type, soit d'une thématique.

Exemples d'activités spécifiques proposées : photo, yoga, tennis, tennis de table, football, théâtre, musique, découverte du milieu aquatique, loisirs créatifs, création de BD et de conte, sculpture en béton, escrime, judo, jeux d'expression, origami, pétanque, Philo-choco : discussions, débats, civisme autour de thèmes variés...

Des activités ludiques...

Dans le respect du rythme de l'enfant et en prenant en compte qu'au terme d'une journée scolaire, ce dernier n'a pas forcément envie d'être en activité ou d'être sous l'encadrement strict d'un adulte, un espace aménagé intérieur propose des coins calmes de lecture, de dessins, de jeux...

De la même façon, du matériel est mis à disposition lorsque les conditions climatiques le permettent, pour que les enfants puissent mener des activités à l'extérieur.

Un service gratuit pébliscité...

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/201 sont en cours, pour mémoire, vous trouverez ci-dessous les chiffres 2019/2020 :

- Ecole élémentaire Edouard Lacour : 63% des élèves inscrits aux TAP, 127 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole élémentaire Ferdinand Buisson : 59% des élèves inscrits aux TAP, 118 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole élémentaire René Bétuing : 61% des élèves inscrits aux TAP, 89 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle Edouard Lacour : 53% des élèves inscrits aux TAP, 52 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle Ferdinand Buisson : 55% des élèves inscrits aux TAP, 38 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle René Bétuing : 51% des élèves inscrits aux TAP, 38 enfants en moyenne accueillis chaque jour
- Ecole maternelle Louis Vincens : 51% des élèves inscrits aux TAP, 24 enfants en moyenne accueillis chaque jour

Soit 486 enfants en moyenne au total qui participent chaque jour à ces temps d'activités périscolaires.

COVID-19 : protocole sanitaire

- Port du masque obligatoire et mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les adultes intervenants
- Constitution des groupes par classes ou groupes de classes en limitant le brassage des enfants au maximum
- Lavage des mains des enfants avant le démarrage des activités
- Respect des distanciations physiques
- Aération des locaux
- Désinfection quotidienne des locaux

La Semaine du Goût 2020...un goût de réglisse

Un rendez-vous incontournable ...

Depuis plus d'un quart de siècle la Ville du Passage d'Agen propose à plus de 800 élèves des écoles maternelles et élémentaires de la Commune, des ateliers pédagogiques autour de la « [Semaine du Goût](#) »

25 ans après sa première édition, les animateurs du service Enfance-Jeunesse font preuve d'imagination pour offrir, à chaque fois, une animation ludique et éducative.

De la création d'un spectacle de théâtre d'ombres pour sensibiliser les enfants à l'histoire du sucre, au montage d'un « Escape Game » pour découvrir l'origine du Cacao en 2019.

L'édition 2020, une édition particulière

Organisée cette année sur deux semaines en raison du protocole sanitaire Covid19, la « Semaine du Goût » se transforme exceptionnellement en « quinzaine ».

L'objectif 2020 :

D'où vient la « Glycyrrhiza Glabra » et comment la transforme-t-on en réglisse ?

Du lundi 5 au vendredi 16 octobre, 4 animateurs du service Enfance-Jeunesse proposeront des de séance de 45 minutes pour sensibiliser les enfants à l'histoire de la **réglisse**, à sa culture, à ses utilisations médicinales, à sa transformation et enfin à son goût.

Les ateliers...

Au travers de trois ateliers, les enfants vont découvrir :

- l'origine de la Glycyrrhiza, la plante et sa racine,
- son histoire depuis l'antiquité à nos jours,
- ses utilisations médicinales, sa transformation et enfin son goût.

1. Une exposition sur la réglisse et une vidéo de présentation.

Comment fabrique-t-on la réglisse, comment la cultive-t-on, comment est-elle transformée ?

2. Un quizz et un puzzle

Les enfants seront invités à répondre aux questions et construire un puzzle.

- *Saviez-vous que Napoléon Bonaparte était accros à la réglisse ?*
- *Comment transforme-t-on une racine en friandises ?*
- *Pourquoi la réglisse est noire ?*

3. Le « KIM GOUT »

Seras tu reconnaître le goût de la réglisse ?

A la fin de chaque séance, les enfants seront invités à faire un retour sur l'animation proposée.

COVID-19 : protocole sanitaire année 2020/202

Afin d'éviter le brassage des publics, les ateliers seront proposés uniquement à une classe d'élèves par séance. Le lavage des mains, avant et après la séance d'animation, sera organisé avec les enseignants.